



Synthèse des données de l'Observatoire – Juillet 2017

115 - Pôle Urgence

Stabilisation du nombre de ménages hébergés mais hausse des nuitées hôtelières

4 369 personnes distinctes, soit 1 732 ménages, ont été hébergées au mois de juillet, soit 3% de moins qu'en mai. En revanche le nombre de nuitées hôtelières a progressé de 4% entre mai et juillet ; le 115, à l'instar des années précédentes, reste ainsi très sollicité pendant l'été. Les DNP ont également progressé de 6%, avec une proportion plus importante de DNP concernant les familles, qui passe de 26% à 41% du total mensuel des DNP.

Caractéristiques des ménages hébergés

Au plan sociodémographique, les femmes seules avec enfant (s) restent la typologie familiale la plus importante, représentant 44% des ménages hébergés en urgence, devant les couples avec enfants (26% des ménages). 70% des ménages hébergés sont donc des familles avec enfants, soit 6 points de plus qu'au mois de mai.

Les ménages sont composés en moyenne de 2,5 personnes. Les enfants et mineurs représentent 46% des personnes prises en charge, dont 17% de moins de 3 ans.

Concernant le motif de sollicitation du 115, les ruptures avec l'environnement (familial/ conjugal/ amical) constituent les principales raisons mises en avant par les personnes hébergées (44% des ménages), devant l'arrivée sur le territoire (19%), les faits de violence (14%) et les expulsions locatives (9%). Il n'y a donc toujours pas d'effet tangible de la crise migratoire actuelle pour le 115 du 92, la plus grande partie des migrants bénéficiant d'un accueil spécifique et/ou hors 92, notamment dans les CHU migrants avec plus de 1000 places (personnes) mobilisées dans les Hauts-de-Seine (orientations hors 115).

Au niveau des ressources, 52% des ménages déclarent n'avoir aucun revenu, 12% déclarent bénéficier du RSA. Seuls 19% des ménages évoquent un revenu du travail.

Enfin, 78% des ménages hébergés en juillet ont un référent social identifié.

Focus sur les ménages bénéficiant d'une évaluation au pôle insertion

50% des ménages hébergés par le 115 au mois de juillet disposent d'une évaluation active au pôle insertion, 20% ont une demande inactive (qu'il faut donc réactualiser). 14% n'ont pas d'évaluation sociale mais sont suivis par l'EMH (équipe mobile hôtel). Par ailleurs, 2% ont été admis en structure via le Pôle insertion.

14% des ménages n'ont aucune évaluation sociale, condition de sortie sur les dispositifs d'insertion, de logement adapté et pérenne, et ce malgré 78% des ménages ayant un référent social identifié. Le travail des équipes mobiles du pôle urgence, en coordination avec le pôle insertion, permet de relancer les prescripteurs afin de favoriser la réalisation des

évaluations pour les ménages hébergés à l'hôtel : 54% de ces ménages ont ainsi eu une évaluation active au pôle insertion au mois de juillet. Au total, 92% des ménages mis à l'abri à l'hôtel en juillet 2017 sont connus du pôle insertion et/ou de l'EMH.

Principales orientations SIAO des ménages hébergés en urgence (demandes actives en juillet 2017) :

ORIENTATION	Nb	%
STABILISATION	338	39%
CHRS	318	37%
SOLIBAIL	130	15%
RESIDENCE SOCIALE	40	5%
LOGEMENT DE TRANSITION	22	3%
AUTRES	11	1%
PENSION DE FAMILLE	3	0%
LOGEMENT	1	0%
Total	863	100%

Ces orientations concernent les 50% des ménages hébergés en urgence disposant d'une évaluation sociale actualisée. 76% de ces ménages relèvent d'une orientation vers une structure d'insertion (CHRS + Stabilisation). L'orientation Stabilisation est la première orientation pour les ménages hébergés au 115. Cet état de fait résulte notamment du travail de l'EMH auprès des ménages en situation administrative instable (orientées par défaut vers ce dispositif) et souligne le besoin de structures intermédiaires entre l'urgence et l'insertion. Concernant les ménages orientés vers un CHRS, la mobilisation des places alternatives à l'hôtel permet de sortir progressivement ces ménages du dispositif hôtelier, mais le manque de places en CHRS pour les familles reste problématique.

Les orientations «AUTRE» regroupent les demandes ajournées ou orientées vers des dispositifs hors du périmètre du SIAO.

Les demandes d'hébergement reçues par le pôle insertion restent stables par rapport au mois de mai (-3%). Les nombre d'évaluations orientées par le SIAO a revanche reculé de 26% par rapport à mai, qui constituait un mois record en termes d'orientations.

L'offre d'hébergement mise à disposition du SIAO et le nombre de positionnements augmentent en juillet (+22% et +25% par rapport au mois de mai). La création de structures (une ouverture de FJT et la reprise des places en CHRS du CASH par d'autres associations) explique cette hausse du nombre de places mobilisées. De fait, les admissions sont également en hausse de 46% (58% en incluant les admissions hors secteur SIAO).

En revanche, les refus émanant des usagers augmentent considérablement en juillet, notamment en CHRS.

Caractéristiques des ménages en demande

Pour le mois de juillet 2017, les hommes isolés constituent la typologie la plus importante chez les demandeurs (36% des demandes orientées) devant les femmes seules avec enfant(s) (92%). Les enfants et mineurs représentent 39% des demandeurs. Les ménages sont composés de 2 personnes en moyenne.

31% des ménages disposent de ressources salariées, 35% bénéficient du RSA. 22% des ménages sont sans ressource. Les ressources moyennes s'élèvent à 728€, la médiane à 674€. 19% des ménages présentent des situations d'endettement, dont 7% pour des dettes supérieures à 10 000€.

Les ménages hébergés en urgence (hôtel + CHU) représentent 29% des demandeurs et 12% des ménages sont à la rue ou dans un abri de fortune au moment de leur demande d'hébergement au pôle insertion.

Les ruptures avec l'entourage (familiales/ conjugales/ amicales) restent le motif principal de la demande d'hébergement au SIAO (pour 29% des ménages), souvent accompagnées d'une fin d'hébergement chez des tiers.

Pôle Logement

Mois record en termes de relogement

Le pôle logement a reçu 27 dossiers de relogement (soit 61 personnes) en provenance de 17 structures différentes au cours du mois de juillet 2017. 21 ménages ont reçu un accord en CAL et 38 ménages ont été relogés.

Ces 30 ménages relogés, représentant 68 personnes, étaient en provenance des structures suivantes :

- 13 ménages sortants du dispositif Solibail
- 12 ménages sortants de CHRS/ CHS
- 8 ménages sortants de FJT
- 4 ménages sortant de résidence sociale
- 1 ménage sortant de CHU

Caractéristiques des ménages en demande

Les hommes isolés et les femmes seules avec enfant (s) sont les typologies de ménage les plus importantes (26% chacune) en juillet. Les familles avec enfant(s) représentent 1 ménage en demande sur 2. 81% des ménages disposent de ressources salariées (48% en CDI) et perçoivent 1 395 euros de ressources en moyenne.